

SAINT-ESTÈVE

Une journée de concertation sur le futur projet photovoltaïque

Seulement une quinzaine de Stéphanois sont venus se renseigner sur le projet de parc photovoltaïque.

C'est la société Total quadran qui a remporté fin 2018 l'appel à projet lancé par la municipalité pour l'installation et l'exploitation d'un parc photovoltaïque sur le site de l'ancienne décharge. Début mars 2019, des études naturalistes pour analyser l'impact environnemental et paysager du projet ont été faites par un cabinet indépendant. « Ils sont venus sur une année à différentes saisons », expliquait Élise Le Daizir, chef du projet. Ainsi, si le site de l'ancienne décharge semble dégradé et de peu d'intérêt pour le commun des mortels, il abrite notamment une plante protégée, l'euphorbe de Terracine, un espace de nidification



► Explications et panneaux pour une première concertation du public.

pour le guêpier d'Europe, des zones humides intéressantes et est de plus zone de transit pour les chiroptères (chauve-souris). Des découvertes prises en compte dans le projet. Les contraintes inondation, tout près de la Têt, ont également été étudiées. Désormais, place à la phase de communication et

de concertation. Mercredi, avait lieu toute la journée une concertation avec le public salle Jean-Jaurès. Peur de la Covid ? Peu d'intérêt ou de polémique ? En effet, seule une petite quinzaine de Stéphanois s'est déplacée.

« Nous avons déjà rencontré les quelques riverains du site, ainsi

que les responsables des jardins partagés, tout près », précisait la chef de projet et Justine Antonio. Notre projet pour une transition énergétique intéresse et est plutôt bien perçu ». Pour Alain Trouseu, élu aux déplacements doux, « c'est vraiment du temps long, entre 2015, année de la réhabilitation de la décharge et 2023, année du démarrage du chantier, si tout va bien. Mais bon, ce sont les procédures à suivre ». Et le conseiller municipal de se réjouir tout de même. « C'est un beau projet, de qualité, qui ne coûtera pas un sou aux Stéphanois et, au contraire, qui leur rapportera, via le loyer payé par l'exploitant en fonction de la surface utilisée au final ». Avant que les premiers euros tombent dans l'escarcelle stéphanoise, il reste tout de même, entre autres, l'instruction du dossier par la préfecture, ainsi que l'enquête publique, en 2022.

Marie-Claude Quero

**Démarrage
du chantier
en 2023**